



# Aperçu du PNA : amorçage de l'intégration sectorielle des mesures d'adaptation

## Brève synthèse

Cette brève synthèse présente le thème de l'intégration sectorielle et les différentes façons de l'amorcer dans le cadre du processus de Plan national d'adaptation (PNA). Elle est accompagnée d'autres synthèses présentant d'autres informations sur les approches suivies par certains pays pour amorcer le processus d'intégration sectorielle.

Bien qu'il n'y ait pas d'approche unique à l'intégration des mesures d'adaptation dans la planification sectorielle, des exemples concrets ont commencé à apparaître, du fait que de plus en plus de pays adoptent le processus de PNA. Les participants du premier Forum de discussion autour de sujets ciblés du Réseau mondial de PNA en 2015 ont présenté une série d'approches destinées à répondre aux risques liés au changement climatique au moyen de la planification sectorielle. Parmi les participants

se trouvaient des représentants de points focaux nationaux sur les changements climatiques, ainsi que de ministères des finances et de secteurs sensibles au climat dans les pays en développement. En particulier, cet échange d'expériences entre pays du Sud a mis en valeur le fait qu'au début des processus de PNA, *les dynamiques de l'intégration sectorielle peuvent être trouvées dans divers ministères et à différents niveaux, en fonction du contexte national*. Un éventail d'approches visant à amorcer l'intégration de l'adaptation au niveau sectoriel et allant des initiatives gérées par les secteurs à celles dirigées à l'échelle nationale est apparu.



## **Pourquoi l'intégration est-elle importante ?**

Un des deux buts du processus de PNA est d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans les stratégies de planification tant existantes que nouvelles dans tous les secteurs concernés et à tous les niveaux. Selon les [directives techniques du PNA](#), un des principes fondamentaux est de « chercher à améliorer la cohérence de l'adaptation et de la planification du développement au sein des pays, plutôt que de dupliquer les efforts ». Dans ce

but, une étape importante dans l'établissement des bases du processus de PNA est de dresser un bilan, qui inclut l'identification des activités d'adaptation passées et présentes des agences et des ministères en charge des secteurs sensibles au climat. Ce bilan peut contribuer à documenter le processus du PNA en fournissant des informations sur la capacité d'adaptation et les dispositifs institutionnels courants dans les pays.

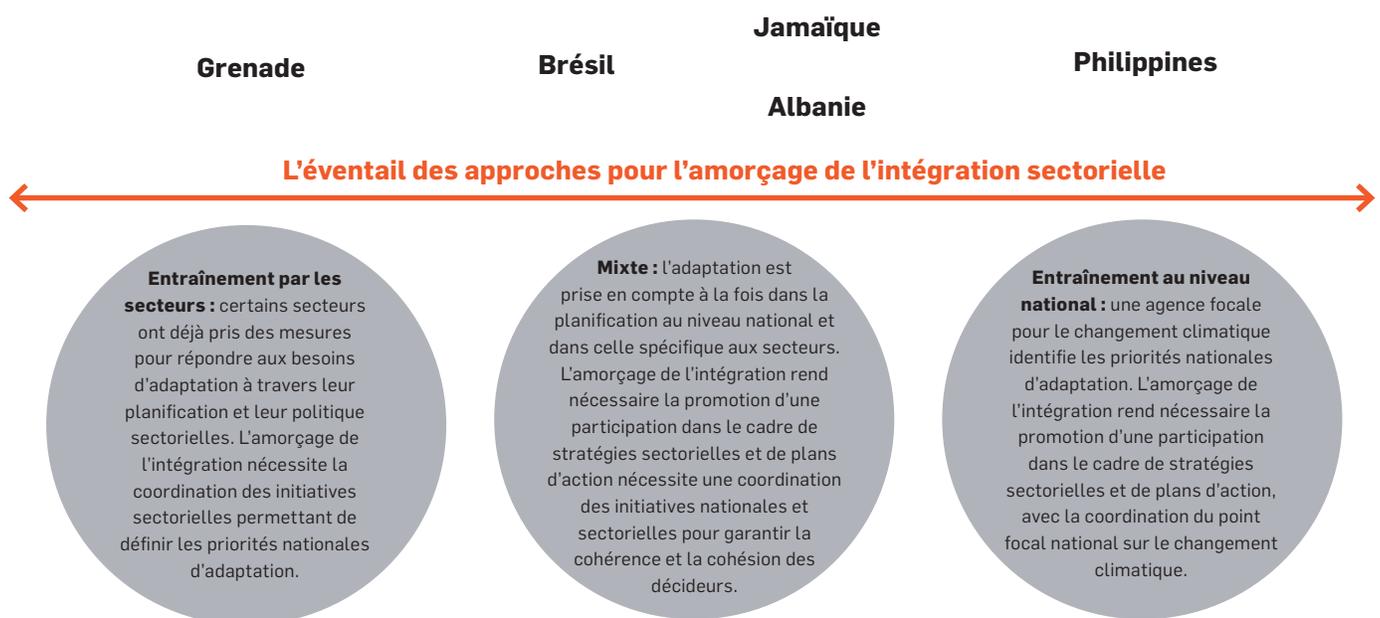
L'établissement d'un bilan peut aussi aider à localiser les dynamiques existantes en matière de planification et d'activités d'adaptation dans les pays, qu'elles se trouvent dans les agences responsables pour les secteurs sensibles au climat, le ministère en charge de l'environnement, aux niveaux locaux ou avec plusieurs de ces acteurs. Identifier et entretenir ces dynamiques existantes de réponse aux risques climatiques peut aider à comprendre le processus du PNA en tant que moyen d'enrichissement ou de renforcement des initiatives passées ou présentes. Cela peut aussi aider à présenter le processus de PNA comme étant étroitement lié et propice aux programmes prioritaires des secteurs sensibles au climat. Dans le secteur agricole, par exemple, présenter la planification de l'adaptation sous l'aspect de ses bénéfices éventuels pour la productivité agricole peut aider à établir un appui politique dans les pays où l'agriculture est un secteur économique essentiel.

## Amorcer l'intégration de l'adaptation au niveau sectoriel : un éventail d'approches

Les pays qui ont participé au premier Forum de discussion autour de sujets ciblés du Réseau prennent à présent des approches différentes pour amorcer l'intégration de l'adaptation à la planification sectorielle. Dans certains pays, des secteurs ont déjà pris des mesures pour répondre aux considérations d'adaptation à travers leur planification et leur politique sectorielles : pour les pays qui, de par l'entraînement par les secteurs, sont proches du but, le processus du PNA a créé une occasion de dresser le bilan et de coordonner des initiatives sectorielles pour définir les priorités nationales en matière d'adaptation et de garantir une approche cohérente. Pour les pays avec une approche dirigée au niveau national, à l'autre bout de l'éventail, une agence focale chargée du changement climatique peut mener l'initiative dans l'identification des priorités nationales au niveau de l'adaptation afin d'enclencher le processus. Dans ces cas, l'amorçage de l'intégration sectorielle rend nécessaire la promotion d'une participation dans le cadre de stratégies sectorielles et de plans d'action.

Les deux ne sont pas forcément incompatibles: un certain nombre de pays ont opté pour des approches

**Figure 1: L'éventail des approches pour l'amorçage de l'intégration sectorielle**



qui se situent quelque part entre le niveau national et le niveau sectoriel. Dans ces cas mixtes, l'adaptation est examinée à la fois à l'échelon national et dans la planification sectorielle, et l'amorçage du processus d'intégration nécessite la coordination des diverses initiatives connexes en cours par les secteurs concernés et le ministère de l'environnement. Dans les expériences partagées jusqu'à maintenant grâce aux activités du Réseau, on trouve des combinaisons diverses d'initiatives venant des ministères et des agences en charge de l'environnement et (ou) des secteurs climatiques qui entraînent l'intégration sectorielle des mesures d'adaptation. Une fonction de coordination solide se manifeste à travers tout l'éventail. Les paragraphes suivants expliquent la situation de chaque pays dans la Figure 1, à travers cet éventail.

**Grenade** est proche du bout de l'éventail entraîné par les secteurs. Dans ce petit pays insulaire en développement, plusieurs secteurs ont déjà commencé à intégrer des mesures d'adaptation dans leurs plans et leurs stratégies, avec du soutien venant de la division de l'Environnement du ministère de l'Agriculture, des Terres, des Forêts, de la Pêche et de l'Environnement, et de partenaires de développement,

mais il leur manquait une approche coordonnée et cohérente. Grâce au processus de PNA, la Grenade est en train de prendre la mesure des efforts d'adaptation en cours visant à identifier les lacunes et à établir les priorités que requiert une prise en compte du changement climatique dans son plan national de développement.

Au **Brésil**, des acteurs des secteurs concernés ont pris part à des consultations qui ont servi de base à l'inclusion de courts chapitres relatifs aux priorités sectorielles dans la politique nationale d'adaptation élaborée par le pays. L'on s'attend que les secteurs contribuent davantage à l'intégration de considérations d'adaptation dans leurs stratégies respectives, sur la base de ces priorités.

**L'Albanie** est plus proche du bout « entraînement au niveau national » de l'éventail : le pays va développer un projet de document-cadre pour le début de 2016, dans le but d'imprimer une orientation politique à l'échelle nationale en matière d'intégration de l'adoption aux changements climatiques. Ce document comprendra des domaines de priorité pour l'adaptation, donnera des étapes conceptuelles concrètes et des outils pour l'intégration, et identifiera



les étapes dans l'obtention du financement lié au climat aux niveaux national et international destiné à la mise en œuvre. Il est prévu que ces secteurs utilisent ce document pour intensifier les efforts d'intégration de mesures d'adaptation dans leurs politiques et leurs plans respectifs.

Le plan national de développement de la **Jamaïque**, intitulé *Vision 2030*, comprend à la fois des objectifs clairement définis dans le cadre du changement climatique et des stratégies nationales et sectorielles approuvées pour achever ces objectifs. Une politique nationale a déclenché un processus par lequel des mesures relatives au changement climatique sont en train d'être intégrées dans les politiques et les plans sectoriels afin d'assurer un développement résilient au climat. Une division nationale dédiée aux changements climatiques coordonne et supervise les efforts d'adaptation.

Les **Philippines** se situent au bout « entraînement au niveau national » de l'éventail. Le pays a développé un Plan d'action national relatif aux changements climatiques qui propose un programme et des stratégies d'adaptation et d'atténuation à long terme conformes à son plan national de développement. La Commission sur les changements climatiques des Philippines (CCC) coordonne la participation des acteurs appartenant aux organismes concernés : les agences et les ministères nationaux, les autorités gouvernementales locales, le monde

universitaire et celui des affaires, et la société civile. La CCC comprend un groupe d'experts composé de représentants d'un nombre de secteurs sensibles au climat qui fournissent des conseils techniques en matière de climatologie, de technologie et de bonnes pratiques climatologiques visant à améliorer les capacités d'adaptation.

Cet éventail et les aperçus pays par pays qui l'accompagnent et qui couvrent le thème de l'amorçage du processus d'intégration sectorielle, illustrent comment les différentes voies particulières à chaque pays peuvent mener vers un résultat commun en matière d'intégration sectorielle.



Soutien financier de départ apporté par l'Allemagne et les États-Unis.



Ministère fédéral de la  
Coopération économique  
et du Développement



Secrétariat hébergé par l'Institut international du développement durable



### À propos du Réseau mondial des PNA et de la série d'aperçus

Le Réseau mondial de PNA est un groupe d'individus et d'institutions qui se mettent ensemble dans le but de renforcer l'appui bilatéral au processus des plans nationaux d'adaptation (PNA) dans les pays en développement. Basé sur le partage d'expériences et de connaissances qui se dégagent des activités menées par Réseau mondial de PNA, les aperçus sur le PNA présentent des exemples illustrant les façons dont les pays abordent divers aspects du processus de PNA à l'heure actuelle.

Le Réseau mondial de PNA est soutenu financièrement par le Département d'État des États-Unis et le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement de l'Allemagne. Les opinions, observations et conclusions dont il est fait état dans ce document sont la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas forcément celles des bailleurs de fonds du Réseau.

[www.napglobalnetwork.org](http://www.napglobalnetwork.org)

✉ [info@napglobalnetwork.org](mailto:info@napglobalnetwork.org)

🐦 [@NAP\\_Network](https://twitter.com/NAP_Network)

📘 [@NAPGlobalNetwork](https://www.facebook.com/NAPGlobalNetwork)

